



Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2015

LCL propose deux nouveaux Fonds Commun de Placement : **LCL 6 Horizons (juin 2015) et LCL 6 Horizons AV (juin 2015)**

LCL lance deux nouveaux Fonds Commun de Placement (FCP) à destination des particuliers : **LCL 6 Horizons (juin 2015)**, éligible au compte-titres et au PEA, et **LCL 6 Horizons AV (juin 2015)**, éligible à l'assurance-vie¹. D'une durée maximale de 6 ans, ces deux fonds à formule (à capital non garanti) ont des performances liées aux marchés actions de la zone euro (représentées par l'indice Euro Stoxx 50[®] calculé hors dividendes). Ils offrent une opportunité de remboursement anticipé automatique à 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 5 ans en fonction de l'évolution de l'indice.

LCL 6 Horizons (juin 2015) et LCL 6 Horizons AV (juin 2015) permettent de connaître dès la souscription les gains potentiels. Si l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®] (calculé hors dividendes) est positive ou nulle par rapport à sa valeur initiale, les fonds offrent un gain fixe de 6,75%² à 1 an, 13,50%² à 2 ans, 20,25%² à 3 ans, 27%² à 4 ans ou 33,75%² à 5 ans. A 6 ans, si l'indice est en hausse ou stable : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de 40,50%². Le capital² est protégé jusqu'à une baisse de l'indice de 40% à l'échéance : si l'indice connaît une baisse jusqu'à 40% par rapport à sa valeur initiale, le client retrouve son capital². A l'échéance, si l'indice connaît une baisse supérieure à 40%, le capital n'est plus garanti et le porteur supporte une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'indice.

Concrètement, le déroulement de l'investissement se fait de la façon suivante :

A 1 an / A l'issue de la 1^{ère} année, le **29 juillet 2016** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa valeur initiale, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **6,75%²** (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 6,79%²), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 2 ans / A l'issue de la 2^{ème} année, le **31 juillet 2017** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa valeur initiale, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **13,50%²** (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 6,54%²), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 3 ans / A l'issue de la 3^{ème} année, le **31 juillet 2018** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa valeur initiale, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **20,25%²** (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 6,34%²), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 4 ans / A l'issue de la 4^{ème} année, le **31 juillet 2019** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa valeur initiale, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **27%²** (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 6,16%²), et la formule s'arrête alors automatiquement.

Contacts Presse :

Amundi - Sonia Kobiela - Tél. 01 76 33 79 56 / Fax : 01 76 33 20 07 - e-mail : sonia.kobiela@amundi.com
LCL - Olivier Tassain - Tél. 01 42 95 54 77 / Fax : 01 42 95 50 49 - e-mail : olivier.tassain@lcl.fr

A 5 ans / A l'issue de la 5^{ème} année, le **31 juillet 2020** :

- Si l'indice est **en baisse** par rapport à sa valeur initiale, la **formule se poursuivra** pour une année supplémentaire.
- Si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit un gain fixe prédéterminé de **33,75%**² (Taux de Rendement Annuel ou TRA de 5,99%²), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 6 ans / A l'échéance de la formule, le **30 juillet 2021** (la formule s'arrête automatiquement dans tous les cas) :

- Si l'indice est **en baisse de plus de 40%** par rapport à sa valeur initiale: le client supportera alors une perte en capital à hauteur de la baisse intégrale de l'indice.
- En revanche, si l'indice est négatif et connaît une baisse inférieure ou égale à 40 % par rapport à sa valeur initiale : le client retrouve son capital².
- Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa valeur initiale : le client perçoit son capital et un gain fixe prédéterminé de **40,50%**² (TRA de 5,83%²).

¹ Les contrats éligibles sont les suivants : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/ Avril 98/ Nov 98/ Mars 99/Oct 99/Avril 00/ Août 00/Déc 00/Avril 01/Juillet 01 , Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double , LCL Worldwide Life Insurance.

² Hors frais d'entrée (Comptes titres /PEA) et frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation au titre de la garantie complémentaire en cas de décès) et fiscalité liée au cadre d'investissement. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit sur la valeur liquidative de référence (pendant la période de commercialisation) et conserver ses parts jusqu'à l'échéance. Pour LCL 6 Horizons AV (juin 2015), la valeur liquidative de référence correspond à la plus haute valeur liquidative de référence du fonds établie entre le 9 juin 2015 inclus et le 31 juillet 2015 inclus. Dès que la condition de réalisation est remplie, les autres cas ne peuvent plus s'appliquer.

La souscription à **LCL 6 Horizons (juin 2015)** et à **LCL 6 Horizons AV (juin 2015)** est ouverte jusqu'au 10 juillet 2015 (18h) mais peut être close avant, dès lors que le montant maximum de collecte défini dans la documentation réglementaire est atteint.

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LCL 6 Horizons (juin 2015)
et LCL 6 Horizons AV (juin 2015)**

Code Isin	LCL 6 Horizons (juin 2015) : FR0012682086	LCL 6 Horizons AV (juin 2015) : FR0012672848
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français	
Classification AMF	Fonds à formule	
Société de gestion	Amundi	
Commercialisateurs	Agences LCL	
Pays de commercialisation	France	
Valeur liquidative de la part à l'origine	100 euros	
Eligibilité	Compte-titres et PEA	Contrats d'assurance vie : Lionvie Rouge Corinthe, Lionvie Rouge Corinthe 2, Rouge Corinthe Série 3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1et 2, Lionvie Opportunité Déc 97/ Avril 98/ Nov 98/ Mars 99/Oct 99/Avril 00/ Août 00/Déc 00/Avril 01/Juillet 01 , Lionvie Opportunités permanent, Lionvie Croissance Double , LCL Worldwide Life Insurance.
Minimum de la première souscription	1 part	Montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie
Durée de placement minimum recommandée	6 ans, ou en cas de stabilité ou de hausse des marchés : 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans ou 5 ans	
Indice de référence	Euro Stoxx 50 [®] (calculé hors dividendes)	
Devise	Euro	
Valeurs de référence	Valeur Initiale de l'Euro Stoxx 50 [®] : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50 [®] des 4, 5 et 6 août 2015. Valeurs 1 an, 2 ans, 3 ans, 4 ans et 5 ans de l'Euro Stoxx 50 [®] : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50 [®] : Pour la performance à 1 an des 11, 12 et 13 juillet 2016, Pour la performance à 2 ans des 11, 12 et 13 juillet 2017, Pour la performance à 3 ans des 11, 12 et 13 juillet 2018, Pour la performance à 4 ans des 11, 12 et 15 juillet 2019, Pour la performance à 5 ans des 13, 14 et 15 juillet 2020, Pour la performance à 6 ans des 12, 13 et 14 juillet 2021.	
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne	
Frais courants	2,5% TTC maximum l'an. Le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.	
Frais d'entrée	2,5% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 10/07/2015 avant 18h	Pas de frais d'entrée. Les frais sur versements, d'arbitrages et de gestion sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée
Frais de sortie	0% à l'échéance 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles 3% aux autres dates.	0% à l'échéance 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles 2% aux autres dates
Frais de tenue de compte	21,40 € l'an et par compte	

La documentation juridique de LCL 6 Horizons (juin 2015) et de LCL 6 Horizons AV (juin 2015) est disponible sur simple demande.

A propos de LCL:

LCL, filiale de Crédit Agricole SA, est l'une des plus grandes banques de détail en France.

Présent sur l'ensemble du territoire avec 2 078 implantations, LCL est une banque de proximité qui compte aujourd'hui 20 300 collaborateurs au service de 6 000 000 de clients particuliers, 330 000 clients professionnels et 27 000 clients entreprises et institutionnels.

LCL c'est aussi LCL Banque Privée, e.LCL la banque 100% en ligne et LCL Banque des Entreprises (Banque commerciale et Corporate finance).

LCL s'appuie sur une stratégie de développement, d'innovation et de reconnaissance des attentes de ses clients notamment avec le Contrat de Reconnaissance. « Demandez plus à votre banque » est la signature publicitaire de LCL.

Crédit Lyonnais -S.A. au capital de 1 847 860 375 €- SIREN 954 509741 R.C.S. Lyon Siège social : 18, rue de la République - 69002 Lyon.

Ce Fonds Commun de Placement est géré par AMUNDI, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 040000036. SA au capital de 596 262 615 €. Siège Social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris France – SIREN 437 574 452 RCS Paris.

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL 6 Horizons (juin 2015) et LCL 6 Horizons AV (juin 2015) sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL 6 Horizons (juin 2015) et de LCL 6 Horizons AV (juin 2015) et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ces OPC, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.